

# Informations Clés pour l'Investisseur

This document provides you with key investor information about this fund. It is not marketing material. The information is required by law to help you understand the nature and the risks of this fund. You are advised to read it so you can make an informed decision about whether to invest.



## Strategic Japan Opportunities Fund (the "Fund")

Un Compartiment d'E.I. Sturdza Funds plc  
JPY B Share Class ISIN: IE00BYV1GC35 (the "Representative Class").

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif de surperformer l'ensemble du marché actions japonais à long terme. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement dans des entreprises japonaises dont la capitalisation boursière excède 30 milliards de yens, mais également dans des entreprises japonaises dont la capitalisation est comprise entre 1 et 30 milliards de yens, à hauteur de 30 % maximum de sa valeur liquidative.

Le Fonds vise des actifs sous-jacents cotés principalement sur des places boursières reconnues et qui peuvent être facilement achetés ou vendus sur le marché sans contraintes de liquidité significatives. Le Fonds possède également la flexibilité nécessaire pour investir dans une moindre mesure dans des liquidités ou des instruments du marché monétaire, y compris des emprunts d'État à court terme libellés en yens émis par le gouvernement japonais. Le Fonds peut avoir recours à des produits dérivés tels que les contrats à terme standardisés ou les options, à la fois pour couvrir la valeur des actifs du portefeuille et pour accroître son exposition si nécessaire. Le recours aux produits dérivés peut améliorer ou réduire la performance du Fonds.

Les actions de la classe représentative du Fonds et les classes qu'elle représentent sont des actions de capitalisation. Cela signifie que tout revenu provenant des investissements du Fonds sera inclus dans la valeur des actions plutôt que d'être distribué sous forme de dividende. Vous pouvez acheter et vendre vos actions dans le Fonds de

manière quotidienne. Les actions du Fonds dont vous serez propriétaires sont des actions de capitalisation, ce qui signifie que le revenu provenant des investissements du Fonds sera inclus dans la valeur des actions plutôt que d'être distribué sous forme de dividende.

Le Fonds est géré de manière active par rapport à l'indice TOPIX NR JPY (« l'Indice ») qui sert de référence pour le suivi des performances et le calcul des commissions de surperformance. Le gestionnaire d'investissement n'est pas tenu de respecter des contraintes en termes d'écart par rapport à la composition de son indice de référence et pourra à sa discrétion investir dans des titres/secteurs qui ne figurent pas dans l'Indice. La marge de manœuvre par rapport à l'Indice peut être importante. Ce Fonds convient aux investisseurs qui prévoient d'investir à moyen et à long terme.

Conformément au règlement de l'UE sur la divulgation d'informations relatives à la finance durable (UE) 2019/2088 (« SFDR »), ce fonds est classé comme un fonds qui promeut des aspects environnementaux ou sociaux. Le fonds aura un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son univers d'investissement initial. Pour plus d'informations sur l'approche d'investissement de ce fonds en matière de durabilité et de critères non financiers, veuillez consulter l'annexe I du supplément de prospectus du fonds ou [www.ericsturdza.com](http://www.ericsturdza.com).

### PROFIL RISQUE & RENDEMENT DU FONDS



L'indicateur de risque est fondé sur des données historiques. Par conséquent, il peut ne pas être un indicateur fiable du futur profil de risque du Fonds, il n'est pas garanti et peut évoluer avec le temps. Le niveau de risque le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque du Fonds est l'indicateur 6, qui reflète le comportement historique de la valeur liquidative du Fonds (proxy). Les facteurs qui ont une influence sur le profil du Fonds incluent :

Les investissements dans des actions sont assujettis à des fluctuations qui dépendent des conditions du marché et qui auront une incidence directe sur la valeur des investissements détenus par le Fonds ;

Le Fonds concentre ses efforts d'investissement dans un seul pays, ce qui augmente le risque d'investissement par rapport à un fonds qui investit dans un éventail diversifié de pays ;

Le Fonds investit principalement dans des actions ; il peut toutefois avoir recours aux produits dérivés. Bien que cela signifie que la valeur du Fonds peut augmenter plus rapidement en cas de hausse des

marchés, il est également possible que la valeur du Fonds diminue lorsque les marchés chutent.

Les autres risques associés à l'investissement dans ce Fonds sont notamment ; Le risque de conservation et de règlement : le risque que les transactions conclues par le Fonds ne soient pas réglées ou enregistrées comme il convient. Le risque lié aux produits dérivés : le risque que les produits dérivés augmentent ou réduisent leur exposition aux actifs sous-jacents et créent un effet de levier ; leur utilisation peut donc entraîner des fluctuations plus importantes de la valeur liquidative du Fonds. Le risque de liquidité : le risque que l'actif du Fonds présente un faible niveau de liquidité dans certaines circonstances.

Le risque de capitalisation boursière : le risque que les actifs du Fonds aient un marché, une couverture de recherche et une base d'investisseurs plus limités et soient soumis à une plus grande volatilité des prix que les titres des entreprises plus importantes. Le risque opérationnel : le risque que la valeur et la conservation des actifs du Fonds ne soit pas correctement reflétée. Les risques fiscaux : les risques liés aux modifications des régimes fiscaux, y compris les changements juridiques et réglementaires.

Le Prospectus et le Supplément donnent plus de détails sur l'ensemble des risques associés au Fonds - veuillez vous reporter à la rubrique « Informations pratiques » pour savoir comment en obtenir un exemplaire.



## FRAIS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée (%)	-
Frais de sortie	-

### Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice

Frais courants	1,27%
----------------	-------

### Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances

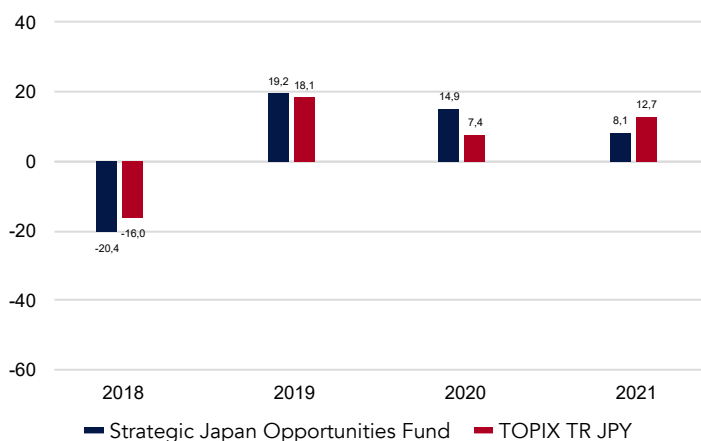
Commission de performance	15,00% de surperformance relative, le cas échéant, de la valeur liquidative de chaque action (avant déduction du montant des charges à payer au titre d'une commission de surperformance) par rapport au TOPIX NR JPY.
---------------------------	--

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums et représentent le montant qui pourrait vous être prélevé avant que vos fonds soient investis ou que le produit de votre investissement ne soit distribué.

Les frais courants sont basés sur les estimations de frais et dépenses à la charge de la classe d'actions représentative en une année. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte de la commission de surperformance ni des frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée ou de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez consulter la section correspondante du Supplément, qui est disponible sur [www.ericsturdza.com](http://www.ericsturdza.com).

## PERFORMANCE PASSÉE %



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur de vos investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que vous ne récupériez pas l'intégralité du montant investi à l'origine.

Le graphique indique la performance annuelle du Fonds en JPY pour chaque année civile complète depuis son lancement en mars 2017. Elle est exprimée en variation de pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à chaque fin d'exercice.

La performance est calculée après déduction des frais courants et des commissions de surperformance. Le calcul ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour les besoins du présent document, la catégorie de parts représentative intègre également les parts B en EUR, CHF, USD et GBP. Des DICl sont disponibles pour l'ensemble des fonds de l'OPCVM.
- La banque dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.
- Le prospectus de l'OPCVM, le supplément du fonds, les derniers rapports annuels (et semestriels), le cours des actions et les autres informations pratiques sont disponibles gratuitement en anglais et peuvent être consultés sur [www.ericsturdza.com](http://www.ericsturdza.com). Vous pouvez également les obtenir en envoyant un courriel à [info@ericsturdza.com](mailto:info@ericsturdza.com).
- Le Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales de la république d'Irlande. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à un conseiller financier.
- Le Fonds est un compartiment de l'OPCVM, une structure à compartiments multiples comprenant plusieurs fonds différents. Les actifs de ce Fonds sont séparés des autres fonds de la structure à compartiments, ce qui signifie que votre investissement dans le

fonds ne sera pas affecté par les réclamations faites contre un autre fonds de l'OPCVM. Vous trouverez de plus amples informations sur la structure à compartiments dans le Prospectus.

- Des DICl sont disponibles pour l'ensemble des fonds de l'OPCVM.
- Les Administrateurs de sociétés de gestion peuvent être tenus responsables de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les sections correspondantes du Prospectus et du Supplément du Fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions libellées dans une devise différente ou contre des actions d'un autre compartiment de l'OPCVM.
- Les détails de la politique de rémunération de sociétés de gestion sont disponibles sur le site Internet [www.ericsturdza.lu](http://www.ericsturdza.lu) et les investisseurs peuvent en obtenir gratuitement une copie papier sur simple demande.
- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision des managers sans être un facteur déterminant.